

LÉGENDES
DU
MOYEN ÂGE

PAR

J. COLLIN DE PLANCY.

Approuvé par S. G. Mgr l'Évêque d'Arras, de Boulogne et de Saint-Omer.

Éditions Saint-Remi

– 2011 –

Du même auteur aux éditions Saint-Remi :

GODEFROID DE BOUILLON, chroniques et légendes du temps des deux premières croisades (1095-1180) , 417 p., 27 ₪

LÉGENDES INFERNALES, relations et pactes des hôtes de l'enfer avec l'espèce humaine, 304 p., 20 ₪

LÉGENDES DES CROISADES, 313 p., 20 ₪

LÉGENDES DE LA SAINTE VIERGE, 328 p., 20 ₪

Éditions Saint-Remi
BP 80 – 33310 CADILLAC
www.saint-remi.fr

APPROBATION

NOUS, PIERRE-LOUIS PARISIS, évêque d'Arras, de Boulogne
et de Saint-Omer,

Vu le rapport qui nous a été fait sur les *Légendes du Moyen Âge*,
nous n'avons trouvé dans cet écrit rien de contraire ni à la foi ni
aux mœurs.

Arras, le 6 mai 1863.

† PIERRE-LOUIS,
Évêque d'Arras, de Boulogne et de Saint-Omer.

I

LE MOYEN ÂGE.

Barbari dicuntur qui nec lege, nec civitate, nec alicujus disciplinæ ordine disponuntur ad virtutem.

ALBERTUS MAGNUS, *Ethic, lib. VII.*

S'IL est vrai, comme le dit Albert le Grand, qu'on ne puisse appeler Barbares que les peuples dépourvus de lois, de civilisation, de discipline réglée qui les disposent à bien vivre, le nom de Barbares ne convient qu'aux peuplades devenues entièrement sauvages.

Les envahisseurs du quatrième siècle n'étaient pas tombés si bas.

Dans nos livres d'histoire, on fait naître le moyen âge aux invasions des Francs, qui n'étaient pas des barbares ; puis on clôt cet âge de transition à la prise de Constantinople par les barbares véritables : les bandes de Mahomet II méritaient ce nom. Les Francs avaient des lois, des mœurs, une civilisation commencée et des règles de discipline. Les musulmans étaient, comme ils le sont encore aujourd'hui, des sauvages campés et toujours prêts à envahir.

Nous ne faisons pas ici l'histoire des temps agités qu'on désigne sous le nom de moyen âge ; ce serait un travail trop au-dessus de nos forces. Nous n'en donnons que des scènes détachées, qui en exposent les grandeurs et les opprobres, les excentricités et les mœurs. Le moyen âge est depuis longtemps, et surtout de nos jours, un sujet de contradictions entre la critique et la louange. Nous le voyons sans passion, à la manière de Frédéric Ozanam, qui dit à ce propos dans un de ses meilleurs livres :

« On finira par soulever les bons esprits contre une époque dont on veut justifier les torts. Le christianisme paraîtra responsable de tous les désordres dans un âge où on le représente comme le maître de tous les cœurs. Il faut savoir louer la majesté des cathédrales et l'héroïsme des croisades, sans absoudre les horreurs d'une guerre éternelle, la dureté des institutions féodales, le scandale de ces rois toujours en lutte avec le Saint-Siège pour leurs divorces et leurs simonies. Il faut voir le mal, le voir tel qu'il fut, c'est-à-dire formidable, précisément afin de mieux connaître les services de l'Église, dont la gloire, dans ces siècles mal étudiés, n'est pas d'avoir régné, mais d'avoir combattu... »

Nous citerons dans le même sens un fragment plus précis et plus net, d'un remarquable discours prononcé par Mgr. Parisis aux assises scientifiques du Nord :

« Il y a dans notre histoire une époque qui fut particulièrement décriée au dernier siècle ; époque cependant la plus importante de toutes, car c'est elle qui nous a formés ; époque de luttes effroyables et de merveilleuses transformations, que pour cela même on est convenu d'appeler le *moyen âge* ; où l'Église, n'ayant à sa disposition, d'une part, que les débris de l'empire romain tombant en pourriture, et, de l'autre, que les hordes indomptables d'une barbarie victorieuse, vivifia les uns, adoucit les autres, et, de ces éléments désespérés, fit sortir les plus grandes œuvres et les plus hautes vertus.

« On s'indigne contre cette époque, parce qu'on y trouve des vices. Il serait facile de prouver que, dans leur ensemble, ces vices, d'ailleurs très regrettables et très incontestés, n'étaient pas le fait du moyen âge, mais bien celui des générations précédentes, païennes ou barbares, qui les lui avaient légués. Le fait du moyen âge, c'est ce qu'il a produit par lui-même et de son propre fond, et je ne crains pas d'affirmer que par là c'est une des plus grandes et des plus belles époques de l'humanité.

« À ceux qu'une pareille appréciation pourrait surprendre, je me contenterai de dire : Trouvez donc dans l'histoire du monde entier un prince plus grand que Charlemagne ou plus parfait que saint Louis ; un génie plus profond que saint Thomas d'Aquin, ou

plus puissant que saint Bernard ; des édifices plus empreints de l'esprit créateur que nos vieilles cathédrales, ou des décorations plus resplendissantes et plus inspirées que leurs verrières.

« Trouvez quelque part plus de générosité courageuse et spontanée que dans les croisades ; plus d'honneur et de délicatesse que dans les chevaliers ; plus de dévouement et d'intrépidité que dans les ordres militaires ; plus de charité sublime que dans les religieux de Saint-Jean de Matha et de Saint-Félix de Valois pour la rédemption des captifs.

« Non, messieurs, jamais il n'y eut ni tant de grandes créations, ni tant de vrais grands hommes ; par la raison que jamais, sauf au temps des premiers martyrs, il n'y eut tant de saints. Eh bien, voilà, messieurs, ce que le dix-huitième siècle osa frapper de son mépris, non pas avec quelque réserve, mais sans mesure et sur tous les points, non par des attaques isolées et clandestines, mais avec une publicité cynique et un effroyable ensemble...

« Il est facile de faire détruire ce qu'on a fait longtemps conspuer. Aussi est-ce avec une joie féroce qu'avant d'achever sa course, ce même dix-huitième siècle se rua sur les œuvres innombrables de l'art chrétien ; qu'il brisa les délicates ciselures et les précieux émaux ; qu'il souilla ou livra aux flammes les riches tissus et les fines miniatures ; qu'il fit tomber enfin sous le marteau de son vandalisme et les statues pieuses, et les ogives élancées, et les églises monumentales tout entières.

« Siècle orgueilleux qui osais bien prétendre avoir tout régénéré, quand tu ne nous as laissé que des ruines, on t'appliquera la parole du Seigneur : Malheur à celui qui méprise, car c'est contre lui que le mépris rejaillira : *Vae qui spernis, nonne et ipse sperneris.* »

Dans un autre discours du même prélat vénéré, nous emprunterons à ce propos quelques lignes à la louange de notre siècle, qui, délivré des excès et des abus du moyen âge, en a relevé toutes les vertus et toutes les vraies splendeurs.

« La gloire de notre siècle, aux yeux de la foi, c'est-à-dire au témoignage de la plus haute et de la plus ferme certitude qu'il y ait

sur terre, la gloire de notre siècle, surtout en France, c'est d'avoir été, c'est d'être encore un siècle de réparation.

« Le dernier siècle, personne ne le nie, ne nous a laissé que des ruines : ruines matérielles ; tous les temples dévastés, tous les autels dépouillés, toutes les institutions religieuses abolies, tous les biens de l'Église aliénés, toutes ses ressources perdues.

« Ruines morales ; partout la vérité supplantée par le mensonge ; l'histoire défigurée par la calomnie ; les arts et les sciences envahis par le paganisme ; les traditions chrétiennes interrompues par la fausse science et repoussées par la prévention ; les habitudes religieuses étouffées sous le dégoût et le naturalisme : que dis-je ? l'incrédulité partout en faveur, la piété partout en discrédit, enfin l'amour de la religion généralement remplacé par la haine ou le dédain.

« Voilà l'héritage de désolation et de scandale qu'a recueilli le siècle actuel à sa naissance. Tout était abattu, il fallait donc tout relever. Telle a été la mission de notre siècle, tel a été son travail, tel est aujourd'hui encore son caractère et son devoir.

« Voyez ce qu'il a fait dès le commencement, voyez ce qu'il fait encore : il a réparé, il répare.

« Après avoir reconstitué les diocèses, rouvert les temples, rappelé les prêtres exilés et proscrits, repeuplé les séminaires, rétabli, malgré l'indigence des autels, le culte sacré, notre siècle n'a-t-il pas poursuivi, développé, fécondé son action réparatrice, au point de faire fleurir dans l'Église de Dieu, spécialement sur cette terre de France, des œuvres de sanctification et de régénération plus nombreuses, plus influentes et plus respectées que jamais ?

« Étudiez le monde actuel, et voyez si ce mouvement réparateur de la religion n'est pas partout.

« Depuis les souvenirs les plus minutieux de l'histoire, jusqu'aux plus profondes investigations de la science ; depuis la littérature la plus légère jusqu'à la philosophie la plus élevée ; depuis l'éducation de la jeunesse jusqu'au gouvernement des peuples ; depuis la discipline et la hiérarchie de l'Église jusqu'aux rapports de l'Église avec l'État ; enfin depuis les souffrances du

pauvre placé près de nous jusqu'aux douleurs des nations les plus lointaines ; n'est-il pas vrai que partout et sur toutes choses, dans le cours de ce siècle, beaucoup d'erreurs ont perdu leur empire, et beaucoup de préventions leur popularité ? n'est-il pas vrai que jamais l'Église catholique n'a été plus fertile en institutions appropriées aux besoins des peuples, et que jamais ses œuvres n'ont été plus admirées, ni surtout plus recherchées, même par ses adversaires ? n'est-il pas vrai qu'au lieu d'une société sans Dieu, et surtout sans Jésus-Christ, telle qu'on la rêvait encore il y a moins d'un demi-siècle, aujourd'hui il n'y a pas une amélioration sociale qui ne veuille ou s'appuyer, comme ils le disent, sur la religion du Christ, ou du moins se faire une parure de son manteau sacré ? tellement que, si dans notre enfance nous avons eu la douleur de voir souvent les hommes du monde se donner des airs d'impiété par bon ton, nous avons aujourd'hui la consolation de les voir presque tous se déclarer religieux, au moins par convenance ; tant les opinions ont changé de cours, tant l'esprit public s'est dégagé du joug des ennemis de Dieu, et tant il est vrai que ce mystérieux travail de réparation sanctifiante s'est poursuivi parmi nous, surtout dans les idées, avec un merveilleux succès. »

Les dévastations ont été l'œuvre des Normands d'abord ; ceux-là étaient des barbares ; puis des Albigeois, qui l'étaient devenus ; ensuite des séides de Luther, qui les valaient au moins ; enfin, des démolisseurs de 1793, qui nous ramenaient à la barbarie.

L'Église édifie et maintient ; ses ennemis détruisent et n'élèvent rien.

II

HENRI DE MARLAGNE.

PREMIÈRE LÉGENDE DE L'ÉVÊQUE DE NOTGER.

Faire grâce aux meurtriers, c'est livrer
les hommes de paix aux tourments de
l'épouvante.

LAMOTHE-LE-VAYER

PAR une fraîche matinée d'avril, — permettez-nous aussi ce début, qui est encore de mode — en l'année 972, un homme de bonne mine, entre deux âges, s'était arrêté devant une petite maison de construction singulière, qu'on apercevait isolée à cent pas de la Païen-Porte, près de Liège. Cette maison était ronde, bâtie en palissades d'osier hourdées d'un mastic durci, couverte de joncs rassemblés en pointe de niche, et ornée à l'extérieur de grossières peintures qui représentaient des ours, des loups et d'autres bêtes féroces. Elle n'avait de fenêtres que deux étroites baies refermées par des volets de bois blanchi.

Au-dessus de la porte, qui était close, s'étendait le cadavre à demi desséché d'une vaste chouette ; sous ce trophée pendait à une corde de cuir un maillet de bois, avec lequel on frappait lorsqu'on demandait à entrer.

La seule chambre qui composât cette maison était fort grande. Elle n'avait pour tout mobilier qu'un poêle en briques, une très longue table, quelques escabeaux, des armes et un coffre ; mais ce coffre, qui renfermait la vaisselle d'étain, contenait aussi, disait-on, beaucoup d'or.

Le maître de cette maison, assis sur une lourde escabelle, la tête appuyée sur sa main droite et le coude posé sur la table,

semblait plongé en ce moment dans une méditation sérieuse. Les doigts de sa main gauche maniaient le manche d'un long et large poignard, passé dans sa ceinture de laine verte. Ses jambes étaient vêtues d'un pantalon étroit de drap jaune de Liège, et son corps serré dans un pourpoint de buffle lacé par devant. Sa tête nue et ses longs cheveux noirs, répandus en désordre sur ses épaules larges, laissaient voir une mâle et rude figure brunie, où se dessinaient avec fermeté tous les traits d'un caractère résolu. Cet homme de haute taille était Henri de Marlagne.

Devant lui, de l'autre côté de la table, était assise Anne Bouille, sa femme, insouciant créature au jugement des étrangers, qui se trompaient à l'apparence, mais compagne adroite et résolue du robuste chef qu'elle avait choisi pour époux. Elle était fière de Henri de Marlagne, parce qu'elle le voyait redouté...

Tout à coup, en jetant un coup d'œil à travers une fente de la porte, elle aperçut l'homme arrêté sur le chemin.

— Que veut cet homme, qui examine ainsi notre demeure ? dit-elle.

Henri se détourna lentement, ouvrit un des petits volets et regarda. En voyant l'homme, coiffé d'un bonnet de pelletteries blanches et vêtu d'une sorte de tunique sombre, étroite, qui tombait, fendue de deux côtés, jusqu'au milieu de la cuisse, sur un large pantalon violet, Henri de Marlagne se retira d'un air presque indifférent, referma le volet, rentra dans le demi-jour qui était habituel à sa maison, et dit doucement :

— C'est un chanoine de Saint-Lambert, ou c'est un étranger ; ce n'est rien d'inquiétant.

Et il retomba dans sa méditation.

Pendant l'homme, en l'apercevant, s'était retiré.

— Tu ne crains donc rien, Henri ? dit la jeune femme, après un moment de silence, en prenant son petit enfant dans son berceau : on dit bien des choses du nouveau prince.

— Que dit-on ? demanda Henri de Marlagne d'un ton distrait.

— Mais on dit que Notger... Il s'appelle Notger, n'est-ce pas, le nouveau prince-évêque ?

— Notger, en effet.

— De quel pays est-il ?

— De la Souabe, je crois. Il a été moine, en Suisse, au monastère de Saint-Gall ; puis il a dirigé dans ce pays les écoles de l'abbaye de Stavelot. C'est un savant homme¹. Il nous est donné pour prince et seigneur par l'empereur Othon.

— Est-il sacré ?

— Il l'a été par l'archevêque de Cologne.

— On dit que l'évêque Notger veut rétablir l'ordre et la police dans le pays de Liège ; qu'il a préparé beaucoup de lois ; qu'il a parlé de soumettre Henri de Marlagne et sa bande, comme il appelle tes braves compagnons...

— Nous verrons ! répliqua violemment Henri, en serrant le manche de son poignard.

Et il se leva.

Après avoir fait quelques pas incertains, il mit sur sa tête une toque de cuir surmontée d'une plume verte, prit son bâton ferré et sortit.

Tout le monde dans Liège semblait le connaître, et l'honorer ou le craindre ; tout le monde le saluait. Il parcourut les rues tortueuses, s'arrêtant fréquemment pour dire un mot à la porte de ses amis ou plutôt de ses sujets ; car il y avait dans la ville deux cent vingt hommes de résolution qui le reconnaissaient pour leur seigneur. Il traversa le pont de la Meuse, que Notger faisait réparer, et qui, dit-on, avait été bâti par Ogier le Danois, ce vaillant neveu de Charlemagne, que les Liégeois réclament comme leur concitoyen. Il fit une course dans la campagne et ne rentra à sa maison qu'à la chute du jour. On y avait apporté une grande quantité de viandes, que la jeune femme faisait rôtir ; cinquante grands pots d'étain, pleins de vin de la Meuse, étaient rangés sur la longue table. Bientôt tous les amis et sujets de Henri arrivèrent, et le souper commença.

¹ On prétend à Liège que Notger est le même que ce moine de Saint-Gall, auteur anonyme d'une curieuse histoire de Charlemagne, écrite à grands traits sur les récits de deux vieux compagnons de l'illustre empereur ; mais ce n'est pas exact, dit-on.

Ils parlèrent de leurs exploits, de leurs prises, des maisons riches qu'ils avaient dépouillées, des marchands qu'ils avaient détroussés sur les routes.

Ils burent à la santé de leur chef Henri de Marlagne.

Ces hommes formaient, comme je l'ai dit, une bande de deux cent vingt brigands, qui habitaient Liège et infestaient le pays. Ils étaient tous d'anciens hommes de guerre, que les sanglantes querelles du temps avaient habitués à ne plus vivre que de rapines.

Chacun d'eux avait sa maison dans la ville ou aux portes. Ils étaient connus tous ; on savait leur profession, et on les redoutait tellement qu'on n'avait pu jusqu'alors les dompter. La justice d'Éracle, le précédent évêque, avait échoué devant eux. Lorsque les officiers de police avaient saisi un des brigands, et qu'on voulait le jeter en prison, il était aussitôt enlevé par un détachement de ses camarades, pendant que d'autres pillaient et détruisaient la maison du juge qui avait osé s'attaquer à eux. On n'osait plus même porter plainte.

Comme ces bandits, sachant bien ce qu'ils faisaient, protégeaient les pauvres gens contre les seigneurs, ils avaient pour eux les masses. Les marchands, qui avaient besoin de traverser le pays sans mésaventure, n'avaient qu'un moyen : ils payaient une contribution à Henri de Marlagne, qui leur donnait une escorte ; et ils s'accommodaient de cette protection. Les hommes riches, qui voulaient de leur côté dormir en paix, avaient soin d'envoyer tous les mois un présent au chef ; Henri prenait pour lui double part et distribuait le reste à tous ses camarades, avec une parfaite intégrité.

On racontait de lui une foule de traits. Un jour qu'un pauvre homme avait été condamné à une amende d'un marc d'argent, comme il ne pouvait le payer, il allait être mis en prison. Henri alla trouver le juge qui avait porté la sentence.

— Je suis Henri de Marlagne, lui dit-il ; j'ai besoin d'un marc d'argent.

Le juge, un peu effrayé, se hâta de compter la somme, que le chef porta au condamné.

Mille anecdotes de ce genre, plus ou moins fondées, circulaient ; mais on en racontait aussi de plus sinistres. Ceux qui résistaient à la bande de Henri étaient mis à mort. On savait bien des meurtres et bien des crimes horribles. Tout le monde se plaignait, mais à voix basse, même ceux qui transigeaient avec le chef. On murmurait contre la molle justice du prédécesseur de Notger. On témoignait quelque espoir dans la vigueur de celui-ci.

Henri de Marlagne en était préoccupé ; c'était pour aviser qu'il avait réuni ses hommes.

— Je vous ai rassemblés tous, leur dit-il, et, à l'exception de quatre sentinelles qui sont dehors, je vous vois bien tous ici. Nous avons à traiter une question grave. Notger, le nouveau prince des Liégeois, n'est plus assurément cet Éracle qui nous laissait vivre¹. Notger, quoiqu'il vienne de la Souabe, se prétend originaire du pays de Liège, et descendant du sang de Charlemagne. Il en a toute l'activité et toute l'énergie. Il veut, je le sais, réformer nos manières, éteindre les coutumes de la guerre et nous soumettre à sa loi. Le souffrirons-nous ? changerons-nous nos habitudes ? Je vous ai réunis, camarades, prévoyant bien votre réponse, pour vous proposer de recueillir chacun ce que nous possédons, et de nous retirer demain, une heure après la nuit, à la forteresse de Chiévremont...

« J'aurai soin, reprit Henri, de prévenir le seigneur Immon, qui commande cette belle montagne et qui nous aime. Nous serons au moins là dans un abri imprenable. Nous ne craignons ni surprise, ni violences. Rien ne sera nouveau dans nos usages, excepté le logement ; et Liège demeurera toujours sous notre main ; car le château de Chiévremont, où je puis vous promettre

¹ Voici comment Henri de Marlagne entendait qu'on le laissât vivre : « L'audace de cet homme allait si loin, qu'un jour il pénétra de vive force dans le palais d'Éracle, brisa les portes de ses caves, enfonça les tonneaux et donna le vin à boire aux gens de sa suite, à la vue de tout le peuple. Le bon évêque se contenta de dire en soupirant : « Il viendra quelqu'un après moi qui ne laissera pas ces outrages impunis. » (M. de Gerlache, *Histoire de Liège*, p. 50.) Notger accomplira la prédiction.

que nous serons reçus à bras ouverts, n'est qu'à deux lieues d'ici...

Henri de Marlagne se tut, et un bruit confus de chuchotements et de conversations vives emplît aussitôt la salle rustique.

— Le chef a raison, dirent enfin toutes les voix ; Chiévremont ! Chiévremont !

Un seul homme se montra contraire à cette manifestation unanime : c'était Harlet.

— Je n'approuve pas, dit-il, pour mon compte, la retraite à Chiévremont. Réunir toutes nos forces en un seul point, ce serait nous exposer à périr tous ensemble, sans espoir de secours et de diversion. Songeons plutôt à nous disperser adroitement dans le pays. Je sais d'ailleurs qu'il est dans les projets de Notger, qui veut à tout prix ramener la paix publique dans la principauté de Liège, d'enlever et de détruire la forteresse de Ghiévremont...

— Quand Notger enlèvera Chiévremont, dit grossièrement un des bandits, toi, Harlet, tu prendras la lune.

Il paraît que ce dicton avait cours déjà au dixième siècle.

— Chiévremont ! s'écria un autre, une forteresse où des armées réglées ont échoué !

— Bâtie dans les airs sur un rocher à pic ! dit un troisième brigand.

— Mais, s'écria Harlet, ne peut-on pas s'en rendre maître par surprise ?

— Jamais, quand nous y serons ! Ce fut le cri général. Chiévremont ! Chiévremont ! et vive Henri de Marlagne !

— Si vous me croyez, ajouta un des assistants, au signe duquel on fit silence, puisque la résolution est bonne, exécutons-la de suite. On ne se repent jamais que du temps perdu. Trois heures nous suffisent pour nos apprêts, et nous pouvons partir avant le jour.

Harlet pâlit à ces paroles. C'était le seul traître de la bande, si on peut appeler traître celui qui trahit des voleurs. Mais puisqu'un seul traître suffit pour trafiquer d'une nation, un seul aussi peut livrer une bande de brigands. Harlet s'était vendu à Notger.

Il lui avait promis, moyennant une solide récompense, de lui donner les moyens de s'emparer de Henri et de ses compagnons. S'ils se retiraient à Chiévremont, qui était un repaire inexpugnable, son marché manquait. Il s'efforça donc de gagner du moins jusqu'au lendemain soir, comme l'avait d'abord proposé Henri de Marlagne. Mais on ne l'écouta point ; et il fut décidé qu'on partirait à quatre heures du matin.

Tous les bandits burent un dernier coup ; et chacun d'eux se leva pour aller faire ses préparatifs.

Harlet se rendit à la hâte chez le prince-évêque qui allait se mettre au lit. Il lui conta ce qui se passait.

— Tu es un fidèle serviteur, lui dit Notger ; il n'y a donc pas une heure à perdre !

L'habile prince avait pris ses mesures de justice : pour être toujours prêt à l'occasion, il avait fait juger les brigands par un tribunal régulier ; et il était muni de leur sentence.

Il appela aussitôt ses officiers, remit son bonnet de pelleteries blanches et sa tunique noire ; car c'était l'homme qu'Anne Bouille avait vu le matin examinant la maison de Henri. Il envoya éveiller tous ses hommes d'armes, qui arrivèrent au nombre de huit cents. Il leur adjoignit des bourgeois armés, sur lesquels il pouvait compter, et dont il connaissait le courage. Puis ayant fait l'examen de toutes ses forces dans la cour de son palais épiscopal, il les divisa en deux cent dix-neuf petits pelotons ; il assigna à chacun le poste où il devait se rendre et la besogne précise qu'il avait à faire. Il fit distribuer deux cent dix-neuf cordes ; et tous ces hommes sortirent en silence à deux heures du matin...

À la pointe du jour, ce fut dans tout Liège une grande rumeur. Tout le monde poussait des cris de surprise. On se heurtait dans tous les sens. Aux portes de deux cent dix-neuf maisons, on voyait un homme pendu. C'étaient, excepté Harlet, tous les compagnons de Henri de Marlagne. Plus ou moins criminels, plus ou moins vieillis dans la vie de brigands, on leur avait fait à tous égale justice. Leurs femmes et leurs enfants pleuraient avec désespoir et n'osaient plus se montrer, lorsqu'il parut un héraut qui déclara à tous les carrefours que les familles des morts étaient

sous la formelle protection du prince, et qu'il était interdit à tout Liégeois de leur nuire, sous peine d'offenser la personne même du seigneur-évêque.

Pendant que la plus grande partie du peuple se félicitait d'être délivrée ainsi d'une bande formidable, qui avait fait si longtemps la terreur de la ville, Harlet se dirigea vers la maison de Henri. Il fut étonné de ne pas le voir pendu à sa porte.

— Se serait-il échappé ! pensa-t-il avec frayeur.

Il s'approcha ; il vit au-dessus de la chouette un grand clou auquel un bout de corde était encore attaché.

— On l'aura sauvé, dit-il en sentant redoubler son effroi.

Après un moment d'hésitation, il entra ; il vit à terre un corps mort : c'était celui de Henri de Marlagne.

Anne Bouille, en pleurs, était agenouillée à côté, et penchée sur le visage qu'elle arrosait de ses larmes. Elle leva la tête lentement, au bruit de la porte qui s'ouvrait, et tira doucement le long poignard de Henri. Harlet ne vit pas ce mouvement.

En reconnaissant cet homme, une sorte de consternation pesa sur elle.

— Quoi ! c'est vous, Harlet ! dit-elle, vous n'êtes pas mort comme eux tous ? vous êtes le seul !

— Le seul, il est vrai, reprit le traître, et je venais vous offrir des consolations.

Une rougeur de colère envahit à ces mots la pâle figure d'Anne Bouille.

— Des consolations ! dites-vous ; je me souviens du personnage que vous faisiez hier ; et, je le sens, c'est vous qui nous avez trahis ! Vous aviez juré pourtant de mourir tous ensemble ! Tenez donc votre serment !

Elle n'avait pas achevé cette parole, qu'en une seconde elle avait frappé de son poignard le cœur de Harlet.

Le dernier des brigands tomba avec un hurlement étouffé ; et la jeune femme, prenant son enfant dans ses bras, s'enfuit à travers la campagne.

Le soir de ce jour-là, elle occupait en sûreté une petite chambre tapissée de cuir vert dans une des tours du château de Chiévremont.

III

LE REPAIRE DE CHIÈVREMONT.

DEUXIÈME LÉGENDE DE L'ÉVÊQUE NOTGER.

Qu'importe le moyen, pourvu qu'on
nous délivre !

GARNIER, *Œdipe*

ON voit à deux lieues au sud-est de Liège une montagne à pic, presque partout inaccessible, où jadis habitaient seuls de pauvres chevriers qui y paissaient leurs troupeaux ; on l'appelait de temps immémorial Chièvremont, ou la montagne des Chèvres.

Quand vint, sous les successeurs impuissants de Charlemagne, la grande désorganisation féodale ; quand chaque capitaine ou seigneur, refusant d'obéir à des princes qu'il ne révérait plus, voulut se faire indépendant ; quand les invasions des Normands obligèrent chaque localité à se défendre, chaque manoir à soutenir l'assaut, sans attendre l'aide du souverain, partout il s'éleva des forteresses. Celles qui résistèrent le mieux donnèrent le plus de fierté à leurs maîtres. Une foule de petits seigneurs essayèrent du pouvoir absolu.

Un descendant de la race de Clovis, s'étant emparé du mont des Chèvres, y bâtit au sommet un château fort et entourra la base d'une lourde muraille, sur laquelle ses hommes se promenaient à cheval. Il se déclara libre de tout devoir envers les suzerains du sang de Charlemagne qui, disait-il, avaient usurpé les droits de sa race. On assiégea vainement Chièvremont ; il y demeura indépendant.

Immon, son petit-fils ou du moins son successeur, était seigneur de Chièvremont, en 972, sous le règne de Notger. Celui-ci, relevant de l'Empire pour le temporel de ses États, souffrait impatiemment de ne pas recevoir les hommages du sire de Chièvremont ; il souffrait plus encore des brigandages que le seigneur Immon faisait peser sur son peuple.

Plusieurs fois, il l'avait sommé de le reconnaître pour son suzerain et de lui rendre les devoirs et les redevances de vassal. Immon n'avait pas même daigné lui répondre. Dans son orgueil, lui qui sortait, disait-il, de la tige des premiers rois francs, renversée par Pépin le Bref, il se croyait bien au-dessus de Notger, lequel, venu de la Souabe, n'était issu que du sang de Charlemagne. Loin donc de saluer un souverain dans Notger, il semblait ne trouver en lui qu'un ennemi ; et s'il n'avait pas assez de troupes pour lui faire une guerre réglée, il le harcelait par des escarmouches perpétuelles et par de petites guerres de partisans qui désolaient le pays.

Comme presque tous les seigneurs, depuis les dévastations normandes, Immon faisait consister la plus riche partie de sa fortune dans la rapine et les expéditions de grande route. Longtemps, il s'était entendu avec Henri de Marlagne. Mais depuis que Notger, ayant surpris Henri et sa bande, les avait fait tous pendre à leur porte, Immon n'avait plus d'ami ; il n'avait dans les autres seigneurs fortifiés du voisinage que des concurrents, qui détroussaient comme lui les voyageurs et pillaient comme lui les maisons où ils pouvaient s'introduire. Seulement ces autres chefs de manoir, moins habiles que lui, ou moins sûrs de leurs retraites, se laissaient battre plus souvent.

Notger de temps en temps en soumettait quelques-uns ; et le nombre des brigands était sensiblement diminué dans le pays¹.

¹ Voici un trait que nous empruntons encore à la belle *Histoire de Liège* de M. de Gerlache : « Radus des Prés, homme riche et puissant, possédait, dit-on, une maison forte, élevée sur une hauteur (dans Liège même) entre les églises de Saint-Pierre et de Saint-Martin, De là il dominait la ville. Notger, ne sachant comment s'affranchir d'une sujétion si menaçante, imagina un voyage en Allemagne et pria Radus de l'accompagner.

Immon n'en était pas fâché ; sa chasse, comme il disait, en devenait plus abondante.

Il avait, dans son vaste repaire, quatre cents hommes robustes et vaillants, que rien n'avait pu séduire ; et une armée de trente mille hommes ne l'eût pas délogé des tours de Chiévremont, toujours munies de vivres pour une année. Il avait fait creuser, à une profondeur inouïe, un puits intarissable ; car il descendait au niveau d'une petite rivière voisine. Il bravait donc impunément Notger.

Cependant le prince-évêque lui fit faire des propositions si avantageuses, il lui offrit tant de terres, tant de profits et de bénéfiques, s'il voulait renoncer à sa vie aventureuse et faire un simple hommage, non pas au prince, mais à l'église de Liège ; il lui présenta d'une façon si gracieuse les nobles fonctions de défenseur de Saint-Lambert ; il lui offrit avec tant de déférence la bannière de l'église cathédrale, que le vaillant Immon fut ébranlé.

En partant, il avait donné des ordres secrets à son neveu pour l'accomplissement de ses desseins. Celui-ci, conformément aux instructions de l'évêque, procéda en hâte à la démolition du château de Radus des Prés et fit jeter sur la même place les fondements de l'église Sainte-Croix. Lorsque l'évêque supposa les choses assez avancées, il revint d'Allemagne avec Radus. Mais celui-ci, en rentrant à Liège, cherchait en vain son manoir ; il avait beau regarder, à la place de son château il ne voyait qu'une église. Il en témoigna sa vive surprise à son compagnon de voyage, qui, rompant enfin le silence, lui répondit doucement :

— Mon cher Radus, des motifs de haute politique m'ont forcé d'en agir ainsi... Toutefois, je suis si loin de vouloir vous faire tort, que je vais vous céder à l'instant même des propriétés d'une valeur bien plus considérable que votre château...

La chose était faite ; il fallut bien que Radus se contentât de l'explication et du dédommagement.

Telle est la version adoptée par Fisen et par le père Bouille, sur la foi de Jean d'Outre-Meuse. Anselme, auteur presque contemporain et par conséquent plus digne de foi, dit simplement (dans Chapeauville, tome I^{er}, p. 204) qu'un seigneur dont les intentions lui étaient suspectes ayant demandé à Notger un terrain, entre les églises Saint-Pierre et Saint-Martin, pour y élever une maison, l'évêque donna l'ordre au prévôt de Saint-Lambert d'occuper promptement cette place et d'y construire une église. »

Il en parla à ses hommes d'armes, auxquels il faisait de bonnes parts.

Ce bruit vint aux oreilles d'Anne Bouille, qui, depuis quelques mois, habitait une tourelle du château de Chièvremont. La veuve de Henri de Marlagne frémit à la pensée d'une paix avec les bourreaux de son époux et de ses amis. Tout occupée jusque-là de sa douleur et de son petit enfant, elle n'avait paru que deux ou trois fois devant Immon, qui ne l'avait pas remarquée. Alors elle s'alla jeter à ses pieds.

Remise de ses premières angoisses, animée par une passion ardente, elle supplia le chef de se défier des promesses qu'on lui faisait ; elle lui rappela l'exécution nocturne des deux cent vingt compagnons de Henri, au moment où il voulait réunir sa troupe aux braves de Chièvremont : elle parla avec tant de feu et tant d'éloquence qu'elle changea les idées d'Immon. Un sentiment nouveau en fut peut-être aussi la cause. Immon se surprit étonné de n'avoir pas remarqué plus tôt le trésor qu'il possédait dans son manoir. Il releva la jeune veuve et, fasciné par elle, il lui promit tout, si elle voulait l'épouser.

— Veuve de Henri de Marlagne, dit-elle, je ne lui donnerai jamais un successeur que pour le venger. Voyez, seigneur, si cette dot vous convient.

Immon n'était pas marié ; il avait trente-cinq ans ; il trouvait sa vie de brigand douce et commode ; il promit tout de nouveau ; il renvoya à l'instant, avec un refus formel, l'émissaire de Notger, épousa Anne et adopta le fils de Henri, en jurant de venger son père.

Les courses recommencèrent donc. Tout marchand qui venait dans le pays de Liège, s'il n'avait pas transigé avec Immon et acheté un sauf-conduit, était bien sûr d'être pillé. Tout Liégeois qui sortait de la ville était détroussé ; et s'il résistait, mis à mort.

Toute maison riche qui ne pouvait soutenir un siège était dévalisée. Des escouades armées sortaient souvent de leur retraite, descendaient la montagne et allaient faire du butin dans Liège même.

Anne, que son nouvel époux comblait d'or et de riches étoffes, se réjouissait et battait des mains toutes les fois qu'on avait tué un des hommes d'armes, ou mis à rançon quelque officier de la justice de Liège.

Plusieurs mois se passèrent ainsi ; la désolation croissait dans le pays ; les habitants tremblaient dans leurs demeures et n'osaient pas en sortir.

Anne Bouille, que ces désastres réjouissaient, allait bientôt rendre père le seigneur Immon. Il lui vint une pensée dictée encore par la vengeance, et calculée avec assez d'habileté.

— Je vais vous donner un fils, dit-elle à Immon. Il faut que cet enfant soit un lien de plus entre nous, et que sa naissance achève l'accomplissement des promesses que vous m'avez faites. Cessez pour un instant de faire la guerre au prince-évêque. Envoyez-lui un héraut qui lui dise que vous consentez à la paix, que vous traiterez avec sa suzeraineté, que vous déposerez les armes, mais que vous souhaitez qu'il vienne baptiser l'enfant qui va bientôt naître. Il sera réjoui de vos offres ; il viendra, n'en doutez pas : il amènera les principaux dignitaires de son clergé pour vous faire honneur ; peut-être ses conseillers. Ceux-là, nous les pendrons aux créneaux de vos tours ; le clergé, nous le mettrons à rançon, parce qu'il est consacré à Dieu ; quant à lui, qui est l'oint du Seigneur, nous nous contenterons de lui faire signer une charte qui vous donnera tout ce qu'il vous a offert, en vous laissant votre indépendance. Nous l'obligerons encore à vous nommer haut avoué de la Hesbaie. Cette vengeance me suffira.

Immon, toujours subjugué par Anne, lui répondit qu'il serait fait comme elle souhaitait ; et il donna des ordres à sa troupe, qui se tint en repos.

Il envoya son héraut à l'évêque. Notger fut ravi de ces ouvertures. Mais les derniers excès de la bande de Chiévremont avaient excité dans Liège tant de clameurs et de colères, qu'il n'était pas facile de faire approuver au peuple une paix sans justice, c'est-à-dire sans châtimens, avec les brigands d'Immon.

D'ailleurs, lui-même, Notger sentait qu'il devait punir un rebelle insolent. Sans donc soupçonner qu'on lui tendît un piège, il avisa aussi un stratagème pour se défaire, s'il le pouvait, d'Immon et de sa troupe, comme il s'était délivré de Henri de Marlagne et de ses compagnons.

Pour être plus sûr de son projet, il n'en confia le secret à personne ; il attendit le jour de l'exécution.

Ainsi des deux parts on se dressait des embûches.

Ici ce n'étaient plus les formes de la justice ; c'était la guerre avec ce qu'on est convenu d'appeler ses surprises.

Anne Bouille mit au monde un fils, qui fut reçu par Immon avec de grands transports de joie. Elle demanda qu'on ne le baptisât que le dixième jour, afin qu'elle pût être présente à la vengeance qu'elle méditait.

Le seigneur de Chiévremont fit donc prévenir Notger du jour où il désirait le recevoir. L'évêque répondit qu'il irait avec son clergé en procession solennelle. C'était justement ce qu'espérait la jeune femme.

Au jour assigné, on vit arriver de Liège une troupe nombreuse de gens d'église qui marchaient deux à deux, tous revêtus de chapes, de surplis, de dalmatiques, tous ayant la tête couverte du camail et portant des flambeaux à la main. Anne les comptait du haut des remparts. Ils étaient plus de six cents.

— Voyez, disait-elle, comme Notger veut nous séduire, et quels honneurs il nous fait ! Il y a là toutes ses paroisses. Quelles rançons nous allons avoir et déjà je reconnais deux conseillers !

Pâle et souffrante encore, elle souriait à son mari, pendant qu'au pied de la montagne on ouvrait les portes de la première enceinte à la phalange de l'évêque, et que les gardes s'inclinaient devant les croix et les bannières. Le prince fermait la marche ; et l'on voyait sa troupe brillante montant lourdement par les sentiers sinueux.

Tous les habitants de Chiévremont s'étaient rangés sur les remparts pour recevoir Notger. Ils étaient quatre cents hommes, comme on l'a dit, avec leurs familles. Car ce manoir n'était pas un simple château ; c'était une petite cité fortifiée, qui avait des rues

et des places. On y comptait même deux églises, dédiées à la sainte Vierge et à saint Jean ; une troisième au pied de la montagne était sous l'invocation des saints Cosme et Damien.

Après une demi-heure de marche pénible, la tête de la procession parut à la porte de la citadelle. Immon aussitôt rangea ses soldats en deux haies sur l'esplanade, afin de cerner la troupe de l'évêque, et il fit lever les herses.

Les Liégeois en chapes et en surplis étendirent en avançant leurs deux lignes devant les soldats du chef ; tout s'arrangeait des deux parts d'une manière convenable.

Quand Notger fut entré, on referma les portes ; Anne Bouille poussa un cri de joie. Mais son allégresse fut courte.

— Seigneur, dit Notger en s'avançant vers Immon, cette forteresse ne vous appartient plus. Elle est à moi.

— Sans doute, reprit Immon étonné, vous ne parlez pas sérieusement, seigneur évêque.

— Très sérieusement. Comme seul prince et seigneur du pays de Liège, j'ai seul droit aussi de tenir cette forteresse ; et, si vous en sortez de bonne grâce, je vous offre encore d'amples dédommagements...

Le châtelain ne répondait plus que par des accents de fureur étouffés, mêlés de regards ironiques. Il éleva la main vers ses bandits. Mais sans attendre qu'on le prévînt davantage, Notger, en sommant de nouveau le brigand de se rendre, donna un signal convenu. Aussitôt les camails, les chapes, les surplis tombèrent à terre et laissèrent voir, au lieu de clercs et de chanoines, six cents hommes d'armes revêtus de casques, de cuirasses, de lourdes épées et de bonnes haches d'armes. Ayant lancé leurs flambeaux à la figure des soldats d'Immon, qui étaient loin de prévoir une telle péripétie, les hommes d'armes de l'évêque tombèrent à grands cris sur les quatre cents voleurs. Ce fut une bataille vive et terrible et un épouvantable massacre.

Notger s'était fait accompagner des plus déterminés Liégeois. Les quatre cents sujets d'Immon, au bout d'une heure, étaient tous mis à mort. Anne, s'attachant à son époux, avait cherché à lui faire un rempart de son corps. Un homme d'armes la saisit, et,

reconnaissant la veuve de Henri de Marlagne, il la précipita dans le puits de Chièvremont, qui était un abîme, pendant que d'autres lançaient Immon lui-même du haut des remparts dans les précipices où il tomba sans vie¹.

Après cela, les hommes du prince mirent le feu à la place, démolirent tout, jusqu'aux églises, dont ils emportèrent les reliques, et ils ne sortirent qu'après avoir fait du repaire un monceau de ruines.

L'enfant d'Immon et d'Anne fut baptisé et emporté à Liège. On ignore ce qu'il devint ensuite.

Mais, si vous allez à Chièvremont, les villageois vous diront que sur cette montagne, qui n'est plus un coupe-gorge, on entend encore la nuit des gémissements dans le feuillage, où trois âmes se viennent lamenter, celles d'Immon, de sa femme et de son enfant...

Quant à Notger, il poursuivit glorieusement son administration, qui l'a fait regarder comme le véritable fondateur de Liège. À sa mort, tout le monde le pleura ; et pourtant, dans la ville qui lui doit tout, il n'a pas d'autre monument que cette belle inscription qu'on trouve dans des livres, mais qui n'est gravée nulle part :

Notgerum Christo, Notgero cetera debes².

¹ Ces dernières circonstances, comme le remarque aussi Monsieur de Gerlache, ne sont point rapportées dans les chroniques contemporaines. Elles n'ont été écrites que longtemps après, peut-être sur les documents que nous n'avons plus. — On a publié à Liège, il y a quelques années, un roman sans couleur et sans aucune espèce de vérité, intitulé la *Prise de Chièvremont*. Ce squelette in-8°, à prétentions historiques, s'est vu privé de tout succès.

² Liège a reçu du ciel Notger, et de Notger tout le reste.

IV

LES DEUX ÉVÊQUES.

La modestie est une vertu que la prospérité use vite.

LE PRINCE DE LIGNE

C'EST ici une légende des investitures. Malgré le peu de lumières qui éclairaient, dit-on, le onzième siècle, il y avait dès lors assez souvent ce qu'on appelle la générosité.

Le puissant seigneur de Morialmé savait se battre, mais il ne savait pas signer son nom. Cependant, en homme de sens, voulant pousser un de ses fils dans les grandeurs, il s'avisa de le faire instruire. La principauté de Liège, étant élective, ouvrait une noble porte aux ambitions du pays. — J'ai de nombreux domaines et beaucoup de serfs, disait le vieux seigneur (Morialmé était alors plus important qu'aujourd'hui) ; je suis puissant ; mon fils peut devenir prince-évêque ; ce sera un grand honneur pour moi ; et si par occasion la dignité suprême lui échappe, il y en a d'autres dans l'église de Liège qui ne sont pas à dédaigner. Il peut être prévôt de Saint-Lambert, ou archidiacre de la Campine. Les hommes instruits ne sont pas communs.

Et le seigneur de Morialmé donna des maîtres à son fils. Le jeune homme (il s'appelait Godeschald) répondit magnifiquement aux efforts des bons moines qui lui prodiguaient leurs trésors d'instruction. Il apprenait facilement le latin, copiait le psautier, chantait la gamme du lutrin, comprenait la grammaire et montrait des dispositions pour la dialectique.

On ajoute que la musique le charmait, fort bon indice ; qu'il était faible dans les mathématiques, indice supérieur. On lui

enseignait toutes les sciences dont Charlemagne avait ramené le goût.

Pendant qu'il faisait ses humanités, études auxquelles le bon vieux temps a donné un nom admirable, *humaniores litteras*, comme si les lettres avaient le saint privilège de rendre plus humain celui qui les cultive, le jeune cœur de Godeschald s'agrandit en effet de sentiments généreux. Dans ses promenades avec ses maîtres, il avait remarqué un pauvre petit villageois que le ciel avait doué d'intelligence et d'esprit. L'enfant travaillait à la terre avec ses parents ; il portait un nom que l'on croirait appartenir à la bourgeoisie moderne ; il s'appelait Durand.

Vous voyez que ce nom-là est plus ancien qu'on ne le pense, puisqu'il apparaît dans l'histoire au commencement du onzième siècle. Godeschald se passionna pour le petit paysan ; il demanda à son père la permission de l'avoir au château ; le vieux seigneur le lui donna pour domestique.

Le petit Durand se montrait gentil, complaisant, attentif, heureux d'une condition autrement douce que sa misère native. Il assistait aux leçons de son jeune maître ; il les comprenait si bien, que souvent, quand Godeschald hésitait, le villageois lui soufflait des réponses toujours convenables.

Ces circonstances frappèrent les bons moines, avides de répandre les bienfaits de l'instruction ; ils causèrent une grande joie à leur élève en demandant au seigneur de Morialmé la permission de faire étudier Durand. Le vieux seigneur comprit que l'émulation serait profitable à son fils ; il donna son consentement formel ; et aussitôt le maître et le serviteur devinrent camarades, compagnons de travaux, égaux devant la science, qui ne fait distinction non plus ni des rangs, ni des personnes.

Godeschald continua ses progrès ; Durand en fit de plus rapides ; il suivit son jeune maître et bientôt le surpassa, sans exciter en lui aucun sentiment d'envie ; il est vrai que le pauvre enfant restait modeste et simple. À vingt ans, le villageois et le seigneur étaient devenus des hommes remarquables ; seulement,

par une sorte de compensation, le génie avait mieux traité le petit pauvre.

Ils entrèrent tous deux dans les ordres sacrés ; en peu de temps, le villageois éclata comme l'homme le plus instruit de son temps. On le chargea, pour les intérêts du pays de Liège, d'une mission auprès de l'empereur Henri II. Ce prince fut charmé de lui.

Sur ces entrefaites, en l'année 1021, le prince-évêque de Liège, Walbodon, le vertueux prélat, vint à mourir. Il laissait des regrets, car il avait mené la vie d'un saint ; et, chose surprenante, avec une taille colossale, il avait toujours fait admirer en lui une mémoire ornée et un esprit pénétrant. Il sortait des illustres maisons de Flandre et de Hainaut, car il était petit-fils de Baudouin le Jeune, comte de Flandre, et de Régnier III, comte de Hainaut. En mourant, le 21 avril 1021, il avait laissé toute sa fortune, consistant en trois cents marcs d'argent, pour achever le monastère de Saint-Laurent.

Mais il fallait lui nommer un successeur ; et nous pouvons le dire en l'honneur des élections liégeoises, si la naissance était pour quelque chose dans le choix public, il fallait qu'elle fût accompagnée du mérite.

Le chapitre s'assembla pour élire un prince-évêque ; trouvant les qualités qu'on désirait, c'est-à-dire la fortune, la noblesse et le talent, dans le fils du seigneur de Morialmé, le chapitre cathédral proclama Godeschald.

Le jeune homme était déjà, depuis quelque temps, prévôt de Saint-Lambert. Son vieux père fut si content du bonheur qui l'illustrait, bonheur qu'il avait tant souhaité, que dans sa joie il donna un grand festin, au milieu duquel il mourut d'indigestion et d'allégresse.

Godeschald, à part la douleur que lui causa cet événement, fut moins réjoui de la dignité dont on l'honorait ; il considéra avec un peu de crainte le fardeau qui allait peser sur sa tête. Cependant il se résigna ; il partit de Liège pour aller prendre l'investiture de l'Empereur ; car le pays de Liège était sous la suzeraineté de l'Empire.

En arrivant à Juliers, il rencontra Durand, son ancien petit domestique, son ancien camarade d'études, qui revenait de sa mission, et qui lui annonça, à sa grande surprise, que l'Empereur, malgré toutes ses objections, l'avait nommé prince-évêque de Liège.

— Vous n'en êtes sans doute pas fâché, répondit Godeschald avec un mouvement involontaire d'amertume.

— J'y tiens si peu, monseigneur, s'écria Durand, et je m'en trouve si indigne auprès de vous, noble seigneur, élu du chapitre, que je suis décidé à vous céder l'évêché ; et que si vous le voulez permettre, je vais retourner avec vous devant l'Empereur pour obtenir son agrément.

Il y avait tant de franchise dans l'accent du villageois investi du titre de prince, que Godeschald en fut touché.

— C'est la volonté de Dieu, dit-il après un moment de silence ; que la volonté de Dieu soit faite ! c'est moi, au contraire, qui dois maintenant vous reconduire à Liège.

Le chapitre fut donc de nouveau convoqué, et là, en assemblée publique, Godeschald déclara qu'il cédait tous ses droits à l'élu de l'Empereur.

Durand fut donc élevé au siège épiscopal et salué prince par les Liégeois. Son élévation ne lui fit perdre ni le respect, ni la reconnaissance qu'il avait toujours professés pour son ancien maître. Quand Godeschald se présenta devant lui pour lui prêter serment de fidélité, comme prévôt de Saint-Lambert, Il se leva, descendit de son siège et alla embrasser celui à qui il devait son éducation, source de sa fortune, en disant que c'était à lui à s'abaisser devant son seigneur.

Cette modération n'eut pas tous les fruits qu'on devait en attendre. Il ne paraît pas que Durand se soit jamais montré ingrat envers son bienfaiteur ; mais il avait un défaut cruel, la pauvreté, germe de tant de torts. Cette pauvreté, dans le rang suprême, le fit bientôt rougir. Le besoin de tirer de l'abjection tous ses nombreux parents devint pour lui une plaie ardente. Comme tous les parvenus, il se sentit contraint à brûler de l'encens sur l'autel de l'intérêt et de la cupidité ; il se perdit. Sa modestie s'éteignait au

milieu d'une cour dont il était le souverain ; la vanité lui vint. Qui pourrait, hélas ! se sentir prince sans se soulever un peu ? Il rougit de voir pauvres des gens qui portaient son nom, et qui étaient ou son père, ou ses oncles, ou ses frères. Les revenus du prince-évêque ne suffisaient qu'à force d'ordre aux dépenses obligées de la maison qu'il lui fallait tenir. Il n'avait pas de liste civile ; une mauvaise pensée lui vint ; le legs de Walbodon était encore là ; il prit les trois cents marcs d'argent et les distribua à sa famille.

Mais on le surveillait de près. Dès que ce fait fut connu, Godescald vint voir son ami et lui représenta vivement l'énormité de sa faute. Durand la sentit ; il eut des remords si vifs, que dans la nuit il crut voir son prédécesseur lui reprocher son vol avec un visage austère ; sa raison se troubla ; mais il ne pouvait restituer.

La vision qui l'avait effrayé revint plusieurs fois ; la santé du prince-évêque s'altéra ; il languit sans trouver de remède.

À la fin, il eut une vision plus sérieuse qui l'éveilla en sursaut ; il appela toute sa maison à grands cris, raconta que cette fois le revenant l'avait rudement frappé de sa crosse, montra la place qui présentait en effet une large contusion noire, et déclara qu'il allait mourir dans huit jours.

Il vendit aussitôt tout ce qu'il possédait, ses ornements, sa vaisselle, ses meubles, refit les trois cents marcs d'argent, les restitua et succomba à ses angoisses le 23 janvier 1025, en demandant à être enterré à la porte du monastère de Saint-Laurent, où il ne se trouvait pas digne d'entrer.

Nous ne jugerons pas cet homme, qui a paru devant Dieu ; mais nous prions pour lui, s'il expie encore.

À sa mort, les amis de Godescald le représentèrent pour être élu et reprendre le siège qui lui avait échappé. Mais la crainte d'irriter l'empereur fit qu'aucune voix n'osa se donner au prévôt de Saint-Lambert. On savait que Régénard, prévôt de Bonn, venait d'*acheter* la succession de Durand, moyennant une bonne somme d'argent qu'il avait payée à l'empereur Conrad II¹.

¹ C'était le siècle de la simonie, dit Monsieur Dewez dans son *Histoire du pays de Liège*. Mais pourtant Régénard, lorsqu'il eut reçu la consécration qui le faisait évêque (car assez souvent les princes-évêques de Liège n'étaient pas

TABLE DES MATIÈRES

Approbation	3
I Le Moyen âge.	4
II Henri de Marlagne. Première légende de l'évêque de Notger.....	9
III Le repaire de Chiévremont. Deuxième légende de l'évêque Notger.	18
IV Les deux évêques.	26
V La bataille de Ransbeck. Histoire d'un petit prince.	32
VI. La fille du banquier.....	48
VII Sophie de Malines.	57
VIII Charles d'Anjou, comte de Hainaut.	64
IX Une histoire de révoltés.....	70
X Messire Olivier van Steeland.	76
XI Les douze mendiants d'Enghien.	81
XII Le prince d'un jour.	88
XIII Le tournoi de la Gruthuse.....	104
XIV Le pont du jugement.....	114
XV Une charte au quatorzième siècle.	122
XVI Le vœu du héron.	129
XVII Philippe de Valois à Tournai.....	135

XVIII La chute d'un chef populaire.	140
XIX Un duel de vilains.....	151
XX La tour de Cordouan.....	158
XXI Les matinées de Marie de Champagne.	164
XXII Une aventure de Baudouin IX.	172
XXIII Les agréments de la couronne.	183
XXIV Une anecdote d'Alix de Bourgogne.	187
XXV Une contrefaçon au quatorzième siècle.	195
XXVI Le sire de Beaumont.....	201
XXVII La vieille d'Audenarde.	208
XXVIII La grande clef.	214
XXIX Le pendu de Schendelbeke.....	222
XXX La pierre philisophale. Légende de la rue du bonheur.	227
XXXI Le prince malgré lui.	231
XXXII Une conspiration au douzième siècle.....	276